

Itinéraire de la randonnée

En arrivant dans le bourg, vous pouvez vous garer sur le parking en face de la mairie.

Montez dans le bourg jusqu'au château (1) et à la chapelle (2) que vous pourrez visiter en demandant les clés à la mairie.

A la sortie de l'église, vous reprenez la route qui descend vers les communs du château. Vous les apercevez à gauche.

Presque en face, dans le virage, vous passez devant une vieille maison paysanne très bien restaurée.

Au second virage, vous laissez la route et à une vingtaine de mètres, vous arrivez à la fontaine Saint Georges (3). Passez la barrière en bois, vous êtes dans une propriété privée. Cette fontaine passait pour guérir certaines paralysies infantiles ainsi que les verrues. Elle aidait aussi les filles à trouver un mari. Une dizaine de mètres plus loin, quittez la route et prenez le sentier

pédestre sur la droite.

Celui-ci est une portion de l'ancienne route royale de Thiviers à Excideuil.

Vous arrivez au ruisseau le « Las Bloux » (4).

Remontez de 50 m pour tourner à droite et emprunter le chemin qui suit un pré clôturé.

Vous arrivez sur une route, tournez à gauche en direction de Saint Jory Las Bloux.

Montez sur la voie ferrée pour la suivre jusqu'au pont (5) et prendre le petit chemin à droite qui descend dans la forêt.

Entrez dans cette forêt enchantée (6), promenez vous, profitez de ce cadre exceptionnel, puis revenez au pont.

Passez sous le pont et suivez le chemin sur 1,5 km jusqu'à la route.

Sur la route, prendre à gauche pour rejoindre le bourg de Saint Jory Las Bloux.

Dans le bourg, ne ratez pas un joli puits (7) à droite accolé à une maison.

Le magazine du HAUT PERIGORD



Saint Jory Las Bloux - La forêt enchantée

Bien que son nom ne soit pas cité, Saint Jory Las Bloux est le cadre que nous reconnaissons tous en lisant « Le moulin du Frau » d'Eugène Le Roy. Ce moulin, c'est le moulin de Leymonie auquel s'ajoutent quelques caractéristiques des deux autres moulins en amont, Taboury et le Chambon. Le château de Puygolfier c'est celui du bourg.

Le château

Ce château remonte au XVIIème siècle et remplace un établissement plus ancien détruit par les anglais pendant la guerre de cent ans. Il en subsiste deux tours tronquées et une cave voûtée.

Etant un domaine privé, on ne peut malheureusement pas le visiter.

Au XIXème siècle, madame de Coustin propriétaire du château et fervente admiratrice de Lamartine lui envoya chaque année à Noël une dinde farcie accompagnée d'un panier de truffes.

La chapelle Sainte Catherine

Elle est accolée au château. Il existait d'ailleurs un passage maintenant muré reliant les deux. Elle remonte au XIIème siècle. C'est une église romane à coupes. Pour y pénétrer, il faudra d'abord demander la clé à la mairie.

L'église a été tout récemment très bien restaurée. Elle contient des statues de pierre monolithe, incontestablement du Moyen Age, témoins de l'art populaire de l'époque.

On s'attardera plus particulièrement devant une piéta que Jean Secret présente ainsi : « La vierge offre un visage discrètement expressif, mouillé de larmes et sous le voile lourd orné d'orfrois, la ferveur de sa prière est exprimée avec une intensité dans le mouvement des mains jointes, le drapé de la robe n'est pas sans habilité ; l'ensemble, malgré ses maladresses est d'une émouvante piété ».

Vous pourrez voir également Saint Roch et son cochon, dont la tête apparaît sous son manteau.

La forêt enchantée

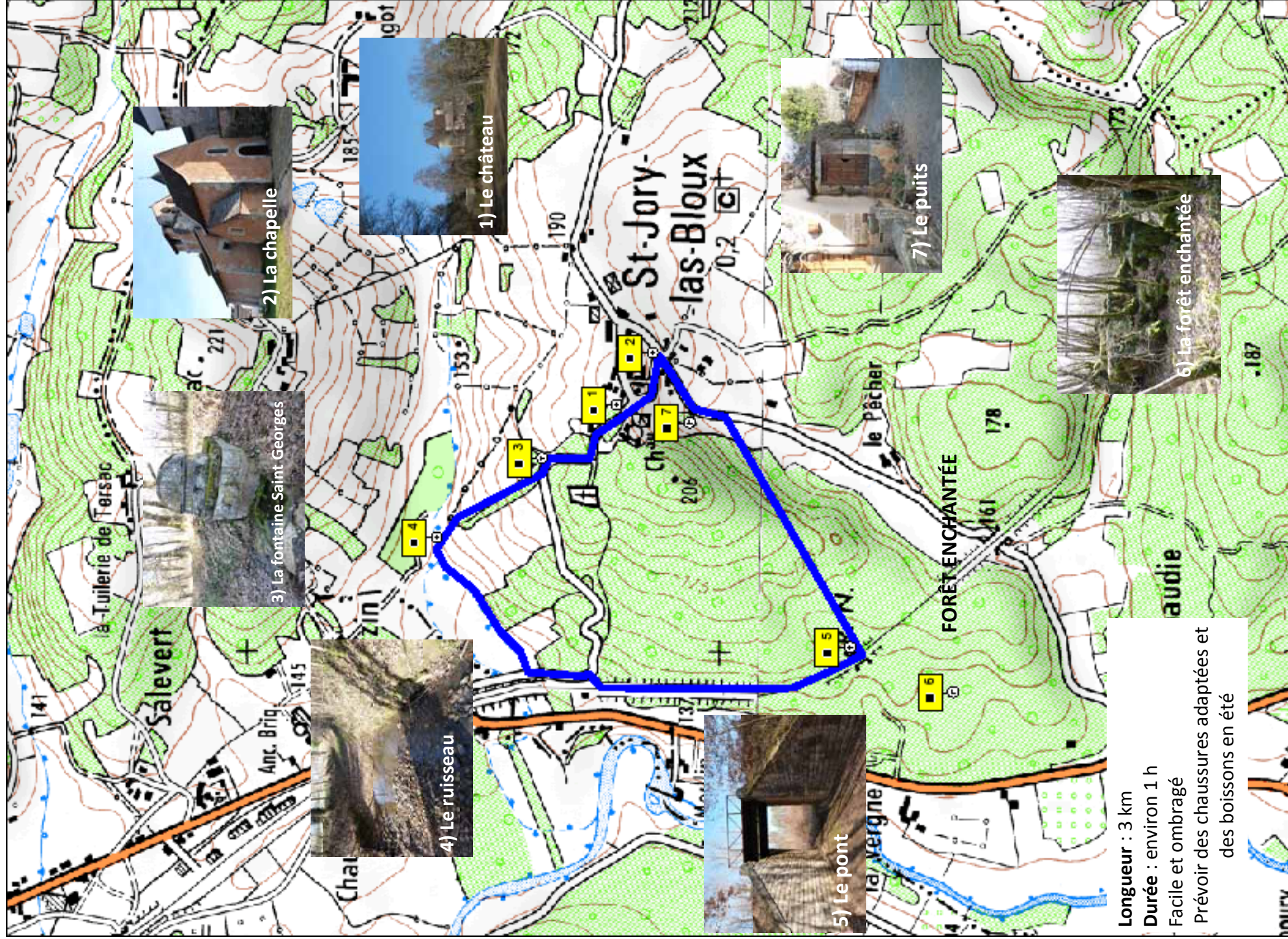
C'est un paysage de roches découpées avec créneaux, meurtrières, passages, labyrinthes...comme si des hôtes avaient façonné le paysage à leur goût.

Sous les frondaisons, il se déploie une beauté étrange et un enfant de la commune (le fils de la secrétaire de mairie) s'était exclamé « mais c'est la forêt enchantée ! » Terme que nous avons repris à notre compte.

Ce relief est du à une érosion différentielle des roches calcaires.

Vous pouvez lire :

Le moulin du Frau d'Eugène Le Roy et Au Pays du moulin du Frau de Jean Secret.



Longueur : 3 km

Durée : environ 1 h

Facile et ombragé

Prévoir des chaussures adaptées et des boissons en été